

MUNICIPALITÉ DE STOKE

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE Du lundi 16 décembre 2019 à 19 h

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption du budget 2020 de la Municipalité de Stoke
4. Liste des dépenses incompressibles
5. Plan triennal d'immobilisation
6. Période de questions
7. Clôture et levée de la séance

« Rien ne sert de courir, il faut partir à point »

Jean de la Fontaine222

N° 2358

PROCÈS-VERBAL de la réunion **extraordinaire**, tenue par le conseil municipal de Stoke, à la salle Sommet du centre communautaire, situé au 387, rue Principale, Stoke, le **lundi 16 décembre à 19h**.

Sont présents le maire Luc Cayer, les conseillères Lucie Gauthier et Mélissa Théberge, les conseillers Sylvain Chabot, Steeves Mathieu, Daniel Dodier et Mario Carrier.

La séance est présidée par le maire et Sara Line Laroche, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente et agit comme secrétaire.

Ouverture de la séance

ATTENDU QUE le maire a constaté le quorum et la régularité de convocation.

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier et résolu :

Rés. 2019-296

QUE cette séance soit déclarée ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que présenté dans l'avis de convocation, lequel a été lu à haute voix.

Rés. 2019-297

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Présentation et adoption du budget 2020 de la Municipalité de Stoke

Le responsable du comité des finances le conseiller Mario Carrier fait la lecture des documents explicatifs du budget pour l'exercice financier 2020 dont le sommaire se retrouve en **annexe A de la présente résolution** pour en faire partie intégrante, ainsi que du plan triennal d'immobilisations, laquelle se retrouve en **annexe B de la présente résolution** pour en faire partie intégrante.

Rés. 2019-298

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu :

Que les prévisions budgétaires pour l'année 2020 soient Adoptés, telles que présentées.

Que le plan triennal d'immobilisation pour l'année 2020 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Liste des dépenses incompressibles

ATTENDU que le conseil a délégué par règlement à la directrice générale et secrétaire-trésorière, le pouvoir d'autoriser des dépenses dites incompressibles lesquelles figurent sur la liste jointe en **annexe C** de la présente résolution pour en faire partie intégrante;

ATTENDU que l'autorisation accordée fait l'objet d'un certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière indiquant qu'il y a pour cette fin des crédits suffisants;

ATTENDU que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil un rapport des comptes de façon mensuelle;

Rés. 2019-299

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière le pouvoir de payer les dépenses dites incompressibles conformément à la liste du budget final remise à chaque membre du conseil;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière peut transférer l'excédent de tout crédit disponible d'un poste budgétaire à un autre à l'intérieur d'une même fonction pour payer toute dépense dont l'estimation s'avère insuffisante. Le transfert de crédit d'une fonction à une autre est approuvé par résolution à une session du conseil subséquente.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Plan triennal d'immobilisation

ATTENDU que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil le Plan triennal des immobilisations.

Rés. 2019-300

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier et résolu :

QUE le conseil adopte le plan triennal d'immobilisations tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Période de questions

Pas de public.

Clôture et levée de la séance

Rés. 2019-301

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier et résolu que la séance soit levée à 19 h 12.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Luc Cayer
Maire

Sara Line Laroche
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Luc Cayer, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro _____ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du Code municipal.

Luc Cayer
Maire

ANNEXES

ANNEXE A

RÉSOLUTION 2019-302

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
<i>Taxes</i>	2 902 025	<i>Administration générale</i>	497 041
<i>Paiement tenant lieu de taxes</i>	19 864	<i>Sécurité publique</i>	468 527
<i>Transferts</i>	152 839	<i>Voirie et transport</i>	1 304 975
<i>Services rendus</i>	66 400	<i>Hygiène du milieu</i>	377 290
		<i>Santé et bien être</i>	5 000
<i>Imposition de droits</i>	130 400	<i>Aménagement, urbanisme et développement</i>	205 740
<i>Intérêts</i>	14 000	<i>Loisirs et culture</i>	306 127
<i>Autres revenus</i>	21 124	<i>Frais de financement</i>	34 301
		<i>Remboursement de dettes à long terme</i>	84 652
		<i>Activités d'investissement</i>	23 000
<i>TOTAL des recettes</i>	3 306 652	<i>TOTAL des dépenses</i>	3 306 652

ADOPTÉ

ANNEXE B

RÉSOLUTION 2019-303

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Plan triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

<i>Descriptions des projets</i>	<i>2020-2021-2022</i>
<i>Amélioration des bâtiments Fond général et TECQ</i>	<i>Hôtel de ville, centre communautaire, garage/caserne</i>
<i>Réseau routier TECQ</i>	<i>Côte de l'église, rue du Mont-Dufresne, développement Phaneuf (phase 2), rue Leboeuf</i>
<i>Fond général et réservés</i>	<i>4^e rang est, rechargement de plusieurs rangs, remplacement de ponceaux</i>
<i>RIRL</i>	<i>Chemin du Lac</i>
<i>Loisirs et culture Règlement d'emprunt et subventions</i>	<i>Surface multisports</i>
<i>Hygiène du milieu Fonds général et réservés</i>	<i>Implantation de la collecte porte à porte (tout le territoire)</i>

**Le programme triennal d'immobilisation consiste en une liste des projets que le conseil se propose de réaliser au cours des trois prochaines années. Ces projets devront être financés en partie par les taxes foncières perçues annuellement, par le surplus accumulé, les réserves et le fonds de roulement. Diverses subventions sont aussi attendues et des règlements d'emprunts devront être adoptés pour pourvoir à certaines dépenses. Tous ces projets, bien entendu, sont sujets à l'adoption de résolutions et de règlements autorisant leur réalisation.*

ADOPTÉ

ANNEXE C

RÉSOLUTION 2019-304

Liste des comptes incompressibles

CERTIFICAT DE CREDIT

Certificat de crédits suffisants pour les dépenses incompressibles prévues au budget 2020.

ADMINISTRATION

*Rémunération du maire et des conseillers
Allocation maire et conseillers
Cotisations de l'employeur
Rémunération direction générale et personnel administratif
Cotisations de l'employeur
Fournitures de bureau
Frais de poste
Téléphone/internet*

*Électricité/huile à chauffage
Vérification*

*Assurances
Quote-part MRC*

SECURITE PUBLIQUE

*Services payés à d'autres municipalités
Police
Immatriculation des véhicules
Téléphone/internet*

*Contrat de service SPA
Service 9-1-1*

TRANSPORT

*Rémunération du directeur des travaux publics et des employés de voirie et d'entretien
Cotisations employeur*

*Électricité/huile à chauffage
Téléphone/internet*

*Enlèvement de la neige
Éclairage des rues
Transport adapté (Trans-appel)*

HYGIENE DU MILIEU

*Collecte des ordures
Enfouissement des déchets
Cueillettes matières recyclables*

URBANISME

*Rémunération inspecteur municipal
Cotisations employeur
Participation OMH
Quote-part urbanisme (MRC)*

LOISIRS ET CULTURE

*Rémunération employés SAE et coordonnatrice en loisirs
Cotisations employeur
Salaires entretien
Téléphone/internet*

*Bibliothèque Centrale Estrie (CRSBPE)
Électricité/huile à chauffage*

AUTRES DÉPENSES

Frais de banque

Capital et intérêt sur Règlements d'emprunt financés

Je, Sara Line Laroche, directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Stoke, certifie par la présente qu'il y a les crédits budgétaires suffisants pour les dépenses projetées par le Conseil, pour l'année 2020.

*Sara Line Laroche
Directrice générale
Secrétaire trésorière*

ADOPTÉ